

Réunion du 6 juin 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY
- Excusé(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG, Madame Françoise PFERSDORFF
- Absent(s) :
- Rapporteur : Monsieur Philippe MEYER

N° CP/2016/272 - Soutien aux collectivités locales et aux associations - 3321
Proposition d'attribution de soutiens aux associations
départementales agissant en faveur des jeunes Bas-Rhinois

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président:

- décide d'attribuer une subvention d'un montant total de 6 500 € pour 2016 à la FD CSC, au titre de l'aide aux activités socio-éducatives;
- décide d'attribuer une subvention d'un montant total pour 2016 de 100 000 € à la FDMJC d'Alsace, au titre de l'aide aux activités socio-éducatives;
- approuve les termes du projet de contrat d'objectifs 2016-2018 à conclure entre l'association FDMJC d'Alsace et le Département, annexé à la présente délibération et autorise le président à signer ce contrat;
- approuve les termes du projet de convention financière 2016 à conclure entre le Département et l'association FDMJC d'Alsace (convention établie selon le modèle annexé au règlement financier départemental), en vue du versement de la subvention, et autorise son président à signer cette convention.
- décide que le versement de la subvention à la FDMJC d'Alsace s'effectuera selon les modalités suivantes : versement d'un acompte de 50 % de la subvention dès réception de la convention financière signée, versement du solde en fin d'année au regard de l'évaluation, par les services du Département, de la réalisation des objectifs fixés par la convention.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160606-lmc1100982-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 08/06/16

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY